

## Déclaration de performance :

Eléments de structure linéaires

Modèles pour le marquage CE conformément au Règlement 305/2011



EN 13225

Déclaration des performances

N° 0101

1. Code d'identification unique du produit type :  
Elément de structure linéaire en béton
  
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction :
  - ✓ Longrines Béton armé
  - ✓ Poutres de structure Béton armé
  - ✓ Poutres de plancher Béton armé
  - ✓ Poteaux Béton armé
  - ✓ Pannes Béton arméIdentification : voir marquage figurant sur le produit.
  
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :  
Planchers ou ossatures en béton
  
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :  
Entreprise GISONE BETON VIBRE SA  
LES HAUTS DU PIGAUTIER PONT DE JOUX BP19  
13390 AURIOL
  
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire :  
Non applicable.

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :  
2+
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :  
Le CERIB, organisme notifié n° 1164,  
a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type selon le système 2+  
a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :  
Non applicable.
9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la compression de béton	37 Mpa	EN 13225 : Août 2013
Résistance ultime à la traction et limite d'élasticité en traction des aciers	Acier pour béton armé Rm = 540 Mpa Re = 500 Mpa	
Résistance mécanique (par calcul)	Voir dossier de conception	
Résistance au feu (pour la capacité portante)		
Durabilité vis-à-vis de la corrosion		
Dispositions constructives		

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :  
Philippe GISONE, gérant  
09/04/2015 à Auriol